

BC saisie par : SAADI	le 16.01.2023	Validé par: SAADI	le 16.01.2023
Interlocuteur : Chargé de sect ^e SAADI ABLA	EMS JUEN		
Centre : CS204 Chargé secteur TER02 04	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20042152 M BENAMAR ABDELKADER
0779405324

Contrat: 98560/0 du 09.03.2007

ESI: 0050-56-01-0336 ECHIROLLES VILLAGE 2 au 12ème étage T4
TOUR 7 Logt no 0336 2 RUE JEAN HENRI FABRE
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1964 Date entrée patrim.: 01.04.1964

OBJET DE LA COMMANDE: PL/517312 Recouvrement sol wc suite sinistre**Date de début d'exécution:** 16.01.2023 **Fin d'exécution:** 30.01.2023

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NSIN30000-Travaux suite sinistre non couverts hors vandalis	1,23	130,08	160,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
160,00	0,00	160,00	16,00	176,00

Opération:	S. analytique: Non affecté
-------------------	-----------------------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
------------------------	------------------------	-----	-----

Observations:

Signature du locataire	Signature de l'entreprise
-------------------------------	----------------------------------

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art